



SOMMAIRE

ARMISTICE GUERRE 14 | 18
105^E ANNIVERSAIRE
P. 2



DÉCHETS ALIMENTAIRES
OÙ EN SOMMES-NOUS ?
P. 2



COMMÉMORATION
L'ALLÉE DU SOUVENIR
FRANÇAIS INAUGURÉE
P. 3



MANIFESTATIONS
DÉCEMBRE
P. 4



30 %

C'est le pourcentage de déchets alimentaires contenus dans la poubelle d'ordures ménagères du Français.

CHRONIQUE DU MAIRE

CHRISTIAN JULIEN



Notre société traverse, depuis quelques années déjà, une crise de la représentation, où l'absence de participation aux élections, la contestation de l'autorité, et l'atteinte aux élus, menacent la démocratie, y compris au niveau local.

Ce constat, largement posé, a été un élément fort des réflexions du congrès des maires, auquel j'ai participé avec une délégation d'élus lerptiens. La volonté de l'écrasante majorité des maires est bien de maintenir cet échelon de proximité qu'est la commune, et de défendre la démocratie à tout prix !

Un engagement : la défense de la démocratie locale.

C'est à ce titre que j'ai aussi participé à la Convention nationale de la démocratie locale, qui s'est tenue à Paris le 7 novembre. Des propositions très concrètes ont été présentées, tant sur le plan du statut de l'élu, que sur les conditions d'exercice du mandat local. J'ai pu faire part de nos initiatives sur le sujet (rapporteur citoyen, adjoint délégué à la démocratie de proximité, et différents conseils ou comités consultatifs), qui ont retenu l'attention des participants, et espérons-le, du ministère en charge des collectivités locales.

La défense de la démocratie locale est au cœur du débat, et c'est bien à ce titre que nous y contribuons. Nous nous y engageons résolument.

Bien fidèlement à votre service.

ZOOM SUR UN NOUVEAU CENTENAIRE

ANDRÉ ROCHE A EU 100 ANS

Depuis le 26 septembre 2023, André ROCHE est entré dans le cercle des centenaires lerptiens.

André, né en 1923 à Saint-Étienne, a célébré son 100^e anniversaire à la résidence du Chasseur en présence de sa famille et du maire, Christian JULIEN. André a passé son enfance à Saint-Étienne. Après avoir rejoint les chantiers de jeunesse en 1943, il a travaillé à la mine et a terminé sa carrière dans les bureaux d'études, concevant des pièces pour le travail au fond. À l'âge de 54 ans, il a pris sa retraite et s'est installé à Mars, près du Chambon-sur-Lignon, où il a pu profiter de la nature et cultiver des glaïeuls, sa grande passion. En février 2023, il a emménagé à la résidence du Chasseur à proximité de la résidence de sa compagne Claudette.



105^E ANNIVERSAIRE



Monsieur Le Préfet, Monsieur Le Maire et les personnalités présentes

105 ans après, alors qu'acteurs et témoins ont disparu, la ferveur du 11 novembre ne faiblit pas, et les Lerptiens sont venus nombreux accomplir leur devoir de mémoire.

Le 11 novembre 1918, après quatre ans de fureur, la signature de l'armistice dans la clairière de Rethondes au cœur de la forêt de Compiègne, rendait les poilus à leurs familles, leur métier, leurs études. 105 ans après, jour pour jour, c'est en présence d'Alexandre Rochatte, Préfet de la Loire, que les Lerptiens se sont recueillis au monument aux morts de la Verchère lors d'une cérémonie empreinte d'émotion. Une commémoration qui demeure indispensable pour maintenir vivace dans la mémoire des

futures générations, les causes et les conséquences de la guerre.

LE GOÛTER DES ANCIENS

Le 11 novembre est aussi l'occasion pour les seniors de se retrouver traditionnellement lors du goûter des aînés, avec la mise à l'honneur des couples ayant fêté leur 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage en 2023. Ils ont partagé un après-midi de convivialité où joie, rire et plaisir d'être ensemble étaient présents.

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES



INSCRIVEZ-VOUS!

La Ville invite la population à participer au concours des maisons décorées. Les participants devront décorer leurs maisons, façades, jardins ou balcons de façon originale et créative. Le concours prend en compte l'esthétique (conception d'ensemble, répartition, harmonie...), la diversité du matériel utilisé, la créativité et l'inscription dans une démarche de développement durable. Tous les participants seront primés.

 **Inscriptions**
jusqu'au 15 décembre en mairie

DÉCHETS ALIMENTAIRES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Dès le 1^{er} janvier 2024, la loi exigera le tri à la source de nos biodéchets. Comme dans toute la Métropole, le tri des déchets alimentaires se met progressivement en place dans la commune.



Aussi, afin de favoriser le compostage domestique, les habitants ayant un jardin seront dotés d'un composteur et d'un bio-seau (attention, inscription obligatoire sur le site internet de St-Étienne Métropole). Les journées de distribution des 25 et 26 novembre étant complètes, les personnes pourront récupérer leur dotation **samedi 17 février de 9h à 18h, salle de Pierrafof (9 route de Pierrafof)** ou dans une autre commune. Par ailleurs, courant décembre, les agents métropolitains passeront chez les personnes vivant en appartement pour leur remettre un bio-seau et des sacs papier, leur permettant de poser leurs déchets alimentaires dans les 14 bornes installées en coin de rue : 30 rue Louis Guimet, 13 rue Albert Camus, 1 boulevard du Minois, rue Antoine de Saint-Exupéry, parking de la Verchère, 9 route de Pierrafof, 10 rue Carnot, 2 rue Boivin, 1 rue de la République (vers la Mairie), 15 bis rue Antoine Bonhomme, 1 rue du Crêt des Rameaux, rue Richelieu, 19 rue Simone Veil et 13 rue Abbé Pierre. Les bornes seront relevées régulièrement et les déchets acheminés sur le site de Compost'Ond au Chambon-Feugerolles pour leur revalorisation en compost.

 **Infos : réunion publique**
le 4 décembre à 18h30 en mairie
N° infos déchets : 0 800 882 735
(appel gratuit)

L'ALLÉE DU SOUVENIR FRANÇAIS INAUGURÉE



Une allée en mémoire du Souvenir Français a été inaugurée samedi 28 octobre dernier.

Le passage traversant le parc du jardin de la Verchère, baptisé «allée du Souvenir Français» désormais porteur de signification, a été inauguré par monsieur le Maire, également président de l'association du Souvenir Français, en présence de madame Viallon, déléguée générale du Souvenir Français de la Loire, des présidents des différentes associations de mémoire, du conseil municipal et de jeunes conseillers municipaux enfants. La cérémonie a été

marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, accompagné de la Sonnerie aux morts rendant hommage aux combattants morts pour la France. Une minute de silence a ponctué ce moment de recueillement en mémoire des héros nationaux.

Cette allée du Souvenir Français, devient un lieu empreint de respect, un espace où le passé et le présent se rencontrent, rappelant à tous le prix de la liberté.

CIVISME

POLICE MUNICIPALE : CHASSE AUX INCIVILITÉS !



Voitures garées sur les trottoirs, passages piétons, arrêts de bus ou accès pompiers, zone bleue non respectée ou encore poubelles stagnant sur les trottoirs : devant les nombreux abus, la mairie a décidé de durcir le ton. Le non-respect des règles n'échappera plus à la sanction.

Le stationnement gênant, voire même dangereux de certains automobilistes, met aussi en danger les élèves lorsqu'il se produit aux abords des écoles. Après une période de prévention, la police municipale est amenée à verbaliser les contrevenants. Oui, même «pour deux minutes», les conducteurs encourent une amende de 135 € en cas de stationnement très gênant. Chacun doit faire preuve de civisme en recherchant ponctuellement une place, pas forcément à proximité immédiate du motif de son déplacement, en respectant la zone bleue, les zones de livraison et les accès pompiers. Assurément, le stationnement est l'affaire de tous.

Par ailleurs, depuis quelques jours, des avertissements sont adressés aux personnes qui laissent leurs poubelles sur le trottoir plus de 24 heures après la collecte, diminuant ainsi la sûreté de passage pour les piétons en les obligeant à circuler sur la chaussée. La mairie, contrainte d'engager une action forte, a décidé de sanctionner. Après une période de tolérance jusqu'au début de l'année 2024, les propriétaires qui ne rentreront pas leur poubelles seront verbalisés (contravention de 35 €). Les poubelles doivent être sorties au plus tôt la veille de la collecte en soirée, et rentrées le plus rapidement possible après la collecte, et au plus tard sous 24 heures.

EN BREF

PAVOISEMENT

PATRIOTISME La mairie pavoise les bâtiments municipaux à l'occasion des cérémonies commémoratives. 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

CADEAUX DE NOËL POUR LES PLUS DE 80 ANS

SOLIDARITÉ Une boîte de chocolats offerte par le CCAS, pourra être retirée dès le 19 décembre en Mairie, sur présentation d'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, une visite à domicile peut être assurée. Pour la visite, merci de vous inscrire avant le 12 décembre (tél. : 04 77 50 51 80).

DON DU SANG

SOLIDARITÉ L'association pour le don de sang bénévole propose aux donneurs de participer au 1^{er} BLABLADON : samedi 13 janvier de 8 à 12h, des transports en minibus de la Ville seront organisés pour aller ensemble donner son plasma à la Maison du don à Saint-Étienne. Infos/inscription : 06 47 05 53 97.

RAPPORTEUR CITOYEN

DÉMOCRATIE Permanence mercredi 6 décembre de 9h à 12h, auditorium de la médiathèque. Prendre rendez-vous par mail : rapporteur.citoyen42530@gmail.com ou se présenter directement à la permanence.

SAINTE-BARBE

& LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

LUN. 4 DÉCEMBRE → 17^H
↳ PLACE C. DE GAULLE

Partage des brioches,
chocolat chaud et vin chaud.
Animation musicale



(ATTENTION : 7H - TIR DES BOÎTES)

CÉRÉMONIE

HOMMAGE

AUX « MORTS POUR LA FRANCE »
PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES
COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

MAR. 5 DÉCEMBRE → 17^H
↳ CIMETIÈRE PIERRAFOY

RÉCITAL

CHŒUR À LERPT LIBRE

VEN. 22 DÉCEMBRE → 19^H
↳ ÉGLISE

Interprétation de Carols
(chants de Noël)

BÉNÉFICES REVERSÉS
AU PROFIT DU TÉLÉTHON

MÉDIATHÈQUE

ATELIER MARQUE-PAGE

SAM. 2 DÉCEMBRE → 10^H
Venez fabriquer vos marque-pages
et repartez avec vos créations

GRATUIT
TOUT PUBLIC

ANIMATION DE NOËL

SAM. 23 DÉCEMBRE → 10^H

Boîte à histoire
sur le thème de Noël

GRATUIT
À PARTIR DE 3 ANS

INFOS : 04 82 24 00 28

RÉVEILLON

DIM. 31 DÉCEMBRE → 19^H30
↳ SALLE LOUIS RICHARD

Animé par
ON AIR ANIMATIONS

ORGANISÉ PAR
LE COMITÉ DES FÊTES

INFOS : 04 77 50 57 30

RÉSERVATIONS
AVANT LE 11 DÉCEMBRE

CINÉMA | DÉCEMBRE

FLO
VEN. 1^{ER} → 20^H45

L'ABBÉ PIERRE
SAM. 2 → 20^H45

MONSIEUR LE MAIRE
DIM. 3 → 15^H15

ET LA FÊTE CONTINUE !
VEN. 15 → 20^H45

NAPOLEON
SAM. 16 → 20^H45

LA PASSION DE DODIN BOUFFANT
DIM. 17 → 15^H15

CINÉ JEUNES

WISH, ASHA ET LA BONNE ÉTOILE
JEU. 28 → 15^H15

MIGRATION
MAR. 2 JANVIER → 15^H15

↳ ESPACE PINATEL

TARIFS :
NORMAL 5,50 € - RÉDUIT 4,80 €
ENFANT 4 €

NOËL ARRIVE

MARCHÉ DE NOËL

SAM. 9 DÉCEMBRE → 9^H À 17^H30
↳ PLACE CARNOT

- ▶ SOUPE AUX CHOUX (SUR RÉSERVATION)
dès 7h au Bistrot de Pierrot
- ▶ PRÉSENCE DU PÈRE NOËL
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
- ▶ SPECTACLE MUSICAL « CENDRILLON »
de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30
- ▶ SCULPTURE SUR BALLONS
de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30
- ▶ TOUTE LA JOURNÉE : VIN CHAUD, CRÊPES,
VENTE DE SAPINS, ETC.

CONCERT DE L'AVENT SAINT-ÉTIENNE SES ORGUES

SAM. 9 DÉCEMBRE → 17^H
↳ ÉGLISE

SPECTACLE DE NOËL LE CHANT DES COQUELICOTS C^E FREDANCO

DIM. 17 DÉCEMBRE → 17^H
↳ JARDIN DE LA VERCHÈRE

- ▶ SPECTACLE LUMINO-POÉTIQUE

GOÛTER DE NOËL

VEN. 22 DÉCEMBRE → 17^H
↳ PLACE CARNOT

- ▶ GOÛTER EN PRÉSENCE DU PÈRE-NOËL

INFOS EN MAIRIE : 04 77 50 57 30

CHRONI'CIDÉ LETTRE D'INFORMATIONS, édité par la municipalité de Saint-Genest-Lerpt - Place Charles de Gaulle - 42530 Saint-Genest-Lerpt.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Christian JULIEN. RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION Isabelle Serre - communication@villessgl.fr - 04 77 50 57 33.
CONCEPTION DOO THE DESIGN - hellow@doothedesign.com. IMPRESSION SUD OFFSET. TIRAGE 3 350 exemplaires.
Imprimé sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE www.ville-st-genest-lerpt.fr - facebook @42530SGL - illiwap @42530

